

MORNE-À-L'EAU

Plus de 7,5 millions d'euros de la Région pour financer les projets de la Ville

Le président de la **Région Guadeloupe** s'est engagé à mobiliser **7 507 597 euros**, au **bénéfice de la commune**, dans le cadre du contrat de développement durable territorial (C2DT).

L'exécutif régional a signé avec la commune le contrat de développement durable territorial (C2DT) fixant ainsi ses engagements auprès de cette dernière sur les six prochaines années. Ce C2DT répond à trois objectifs majeurs dans cette ville dirigée par Jean-Claude Lombion, à savoir : accompagner la jeunesse et la population, conforter la richesse culturelle et patrimoniale, structurer et projeter la ville caribéenne durable de demain. Après analyse des dossiers présentés par la Ville, Victorin Lurel a donné une suite favorable à la quasi-totalité des projets communaux pour un montant total s'élevant à plus de 7,5 millions d'euros, d'ici à 2021.



Victorin Lurel s'est engagé pour le développement de Morne-à-l'Eau. Le président n'a pas manqué de mettre l'accent sur le sérieux qu'il attend, s'agissant du respect de la convention.

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Le maire, Jean-Claude Lombion, s'est dit ravi de cette aide régionale qui permettra à la municipalité de mieux répondre aux attentes de la population. Il précise : « À travers l'implication du conseil régional dans le cadre du C2DT, nous préparons un pays différent, où les infrastructures doivent améliorer la vie du peuple, où les projets à vocation économique doivent pouvoir créer de l'acti-

tivité, au profit des jeunes en déshérence. Ainsi, nous combattons à Morne-à-l'Eau, comme ailleurs, l'oisiveté, l'illettrisme, l'addiction, la violence, le chômage, etc. Nous favoriserons un développement global du territoire avec l'homme, au centre des avancées sociétales. Nous créerons l'espoir pour un monde meilleur, en permettant de construire peu à peu les idées de progrès social et de bien-être. » Victorin Lurel, lui, a surtout

mis l'accent sur le sérieux qu'il attend des communes, s'agissant du respect de la convention signée entre les deux parties.

« Je dis aux maires de toutes les communes qui signent le C2DT avec nous, qu'il y a un sérieux à avoir dans l'affaire pour laquelle nous serons assez vigilants. La Région vient proposer son aide, mais il faudrait que les deux parties fassent preuve du plus grand sérieux possible dans l'exécution du contrat. Si après

deux ans, les subventions n'ont pas été engagées, le règlement financier de la Région Guadeloupe déclenchera automatiquement la suppression. Demandez à vos services techniques et de comptabilité de bien faire les choses. En vous aidant aussi fortement, nous demandons nous aussi à voir les comptes, à regarder la fiscalité, la situation comme c'est le cas pour l'État et pour les banques. »

Maurice DAMASE

Tourner la Ville vers son canal

Parmi les projets proposés dans le cadre du C2DT, l'aménagement du Canal des Rotours reste une opération exemplaire. Cet élément patrimonial qui a fortement marqué l'histoire de la commune, à une époque où l'activité sucrière était très intense, notamment avec l'usine Blanchet, contribuera au développement du bourg. La municipalité veut tourner la Ville vers son canal, trop longtemps délaissé, afin de faire de ce site un lieu d'activités fort du centre-bourg, en qualifiant les

berges, en mettant en place de petits équipements (placette, aire de jeux, etc.). Une maison dédiée à l'histoire du canal ouvert en 1831 et à toutes les valeurs liées à celui-ci, en matière d'eau et de biodiversité, sera implantée. Il est prévu également la création d'un lieu de mémoire pour honorer les oubliés du canal que sont ces centaines d'esclaves qui l'ont creusé jusqu'à la mer, sur une longueur de 5 kilomètres.

Les différents projets financés

Les projets proposés et qui bénéficieront de l'appui financier du conseil régional sont :

- Création d'une base nautique, à Vieux-Bourg (500 000 euros).
- Mise en place d'un chantier naval (330 000 euros).
- Construction d'un centre multi-accueil pour accompagner les familles (500 000 euros).
- Restauration de l'église Saint-André (500 000 euros).
- Construction d'un centre de ressource Espace numérique, notamment au profit des associations de quartier avec salle de conférence et des équipements dédiés à un laboratoire de langue et à une cyber-base

(300 000 euros).

- Aménagement du Canal des Rotours (1 million d'euros).
- Réhabilitation du cimetière, lieu le plus visité de la commune, mais qui ne répond pas aux normes d'accueil (350 000 euros).
- Mise en place d'un système d'adressage pour accompagner le développement économique de la Ville.
- Mise aux normes des vestiaires et de l'éclairage du stade municipal, réfection de la piste d'athlétisme (600 000 euros).
- Rénovation urbaine éco-quartier (250 000 euros).
- Programme stratégique d'éco-développement-animation (123 000 euros).



Lors de la visite de la galerie artisanale, Patrice Périvant a offert une de ses œuvres au président du conseil régional.

Une future salle de spectacle

Au nombre des dossiers présentés par la commune, s'ajoutent d'autres chantiers qui seront directement portés par la collectivité régionale. Il s'agit de la construction d'une salle de spectacle (2 millions d'euros), l'aménagement de la 2e tranche du site de Babin dans le cadre du projet Océan (250 000 euros), la création ou la réfection de trottoirs (RN6-RN5) sur les axes Débarcadère, Richeval, rue du Moule (750 000 euros). Le supplément de l'octroi de mer qui sera versé à la commune, au titre de l'année 2014, a été fixé à 200 000 euros. Les arriérés restant à verser à la commune, pour les travaux antérieurs sur lesquels la collectivité régionale s'était engagée, s'élevaient à 354 000 euros. En outre, Victorin Lurel a fait savoir qu'à l'instar des autres



Raymonde Thorin et Jean-Claude Bardu, chorégraphes, ont dit leur satisfaction en ce qui concerne la création d'une salle de spectacle.

communes déjà visitées, les foyers de Morne-à-l'Eau ayant des difficultés d'accès à internet ou disposant d'un débit

trop faible pourront bénéficier de l'aide régionale de 131 euros, s'ils souhaitent faire l'acquisition de kits satellitaires.